



COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

Du 11 Juin 2015

Le 11 juin deux mille quinze à 18h, le Comité Syndical légalement convoqué s'est assemblé en séance ordinaire à la Salle Maison Neuve à Bretigny sur Orge, sous la présidence de Monsieur François CHOLLEY, Président du Syndicat.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude PONS

PRESENTS :

AVRAINVILLE : JANIN Eric
BALLAINVILLIERS : JADOT Philippe
BOISSY-Sous-Saint-Yon : LION Robert
BREUILLET : BRACHET Guy
BRUYERES-LE-CHATEL : BARAVIAN Isabelle
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'ORGE, BOISSIERES : Claude, BONDOUX Francis, CHOLLEY François, COLIN Eliane, DABADIE Véronique, DUDIOT Philippe, LAFAGE Patrice , LANGER Huguette, TANGUY Sylvain, JOUIN Didier, SIMONS Joseph
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LES LACS DE L'ESSONNE : KIEFFER Gérard, BENDIAB Sidi
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LES PORTES DE L'ESSONNE : GUETTO Daniel
EGLY : PIERRON Bernard
EPINAY-SUR-ORGE : LEBRUN Serge, LEGOUGE Maurice
FONTENAY LES BRIIS, DEGIVRY Thierry
JANVRY : SCHOETTL Christian
LA-VILLE-DU-BOIS : CARRÉ Jacky
LA NORVILL : CHANCEL Claude, FAGNOU Serge
MARCOUSSIS : THOMAS Olivier, PIPARD Serge
MAROLLES-EN-HUREPOIX : COUSIN Sylvie
MONTLHERY : PONS Claude, GAUCHET Jacques
OLLAINVILLE : MALECAM Olivier, BONNEMYE Patrick
SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON : ARBELET Fabrice

ABSENTS - EXCUSES :

ARPAJON : BAC Daniel, COUVRAT Daniel, DARRAS Maxime, FICHEUX Thierry
AVRAINVILLE : BERNAUDEAU Paul
BALLAINVILLIERS : PORTELETTE Hélène
BOISSY-Sous-Saint-Yon : DEGREMONT Luc, GUITTET Henri, MENARD Frédéric
BREUILLET : ROBERT Jean-Louis, LEPERE Pascal, RICHARD-BRESSAN Hélène
BRUYERES-LE-CHATEL : DORET Jean
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'ORGE : AUJALEU Hervé, BOUTIN Claude, DELPIC Joseph, DERREVEAUX Dorothee, DUPERRON Jean-Pierre, ESPRIN Daniel, HAMON Philippe, MÉARY Nicolas, RAJOBSON Didier, ROGER Philippe, SCHERCHEN Jean-Jacques, AMMAR David, AMRHEIN Pascal, ANDREETTI Gianfranco, BELLANGER Audrey, BIKANDOU Gisèle, BRAIVE Eric, FOURMANN Nathalie, LE BLANC Viviane, LENFANT Marion, MAIN Plamena, MONTJOURIDES Valérie, PERDEREAU Isabelle, PETITTA Frédéric, POULIQUEN Christelle, REGUER Olivier, ROBERT Mireille, TOURNIER Simonne, VADROT Danielle
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LES LACS DE L'ESSONNE : COMMISSIONE Giovanna, GIBERT Sylvie, VILLECHEVROLLE Adèle, SARAZIN-LEVASSOR Chantal, VIDAL Marie-Thérèse, WILLAUME Jean-Paul

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LES PORTES DE L'ESSONNE : BLANCHAUD Bernard, DEGIOANNI Franck, DUMAINE Julien, FORTIN Jacques, MOREAU Claude, PERRIMOND Michel, RAINHA Kevin, DURAND Aline, EUGENE Joëlle, FORET Geneviève, GEOFFROY Julienne, GUILPAIN Christophe, GUINOT-MICHELET Isabelle, LALLIER Nathalie, SAINT-PIERRE Francis
COURSON-MONTELOUP : GIARD Jean-Claude, CHAINTREUIL Daniel
EGLY : MATT Edouard, BENSANCON Sandrine, GAK Michel
EPINAY-SUR-ORGE : DECUGNIERE Dominique, TAINGUY Jean-Michel
FONTENAY LES BRIIS : LONG Jean-Pierre
GUIBEVILLE : GUISCHARD Henri, COLLET Michel
JANVRY : GOUALIN Baptiste
LA-VILLE-DU-BOIS : BOULLIE Natacha, DERCHAIN Christelle, OSSENI Ibrahim
LA NORVILLE : DURAND Denys, SAINT JALMES Martine
LINAS : PECASTAING Luc, PELLETANT François, HERTZ Ludovic, JULIÉ Bernard
MARCOUSSIS : MONZER Marcel, FAVEREAUX Rose-Marie
MAROLLES-EN-HUREPOIX : ECK Bernard
MONTLHERY : SUTTER Thierry, DURAND Denis
NOZAY : TOULLIER Denis, ALQUIER Henri
OLLAINVILLE : FOUQUE Nicolas, LE CUNFF Alain
SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON : WATTRE Jean-Yves, LIADZE Nina, MEYER Dorine

Pouvoirs :

Monsieur Luc DEGREMONT, Boissy sous Saint Yon, donne pouvoir à Monsieur Robert LION, Boissy sous Saint Yon,

Monsieur Julien DUMAINE, Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne, donne pouvoir à Monsieur Daniel GUETTO, Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne,

Monsieur Nicolas MEARY, Communauté d'Agglomération du Val d'Orge, donne pouvoir à Monsieur Didier JOUIN, Communauté d'Agglomération du Val d'Orge,

Madame Natacha BOULLIE, La Ville du Bois, donne pouvoir à Monsieur Jacky CARRE, La Ville du Bois.

Assistaient également à cette réunion:

Syndicat de l'Orge :

- Jean-Marc BOUCHY, Directeur général des Services,
- Franck BERNARD, Directeur général adjoint des Ressources,
- Michel VALOIS, Directeur général adjoint des Milieux Naturels,
- Pascale SIMONIN, Responsable service communication,
- Nathalie LOURENCO, Responsable service des Finances,
- Nina GIRAULT, Responsable service « Affaires Générales »,

PRINCIPALES DECISIONS

- Convention avec le Parc Naturel Régional de Haute Vallée de Chevreuse
- Approbation du rapport de développement durable 2014 du Syndicat de l'Orge
- Approbation des rapports d'exploitation assainissement « collecte », « transport » et « épuration »
- Vote des budgets supplémentaires Rivière, Assainissement, Régie et Collectes

Compte-rendu de l'assemblée générale du 16 avril 2015

Aucune remarque n'étant apportée au compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 avril 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Décisions du Président prises à compter du mois d'avril 2015

En application de la délibération du Comité Syndical n° 2014/6 du 23 mai 2014, relative à la délégation d'attributions du Comité Syndical au Président conformément à l'article L.5211-10 du CGCT.

N° 2015/7 :

Signature d'un contrat de ligne de prêt avec la Caisse d'Epargne Ile de France dans le cadre du Budget Assainissement.

N° 2015/8 :

Signature d'un acte de cession pour le véhicule Citroën Berlingo immatriculé 548 EAZ 91, pour un montant de 500 euros.

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises depuis le mois d'avril 2015.

Délibérations du Bureau du 2 avril 2015

Prises en application de la délibération du Comité Syndical n° AG-2014/5 du 23 mai 2014, conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- N° 2015/18** **Aides financières aux communes et communautés d'agglomération :** Autorisation est donnée au Président à signer les conventions d'aides financières avec la CALE, la CALPE et la commune de Marcoussis.
- N° 2015/19** **Travaux de mise en conformité des bâtiments communaux de Ballainvilliers :** Autorisation est donnée au Président à signer l'avenant à la convention pour les travaux de mise en conformité de la commune de Ballainvilliers.
- N° 2015/20** **Travaux de mise en conformité des bâtiments communaux de Grigny :** Autorisation est donnée au Président à signer la convention d'aide financière au titre du reversement de la prime Aquex.
- N° 2015/21** **Mise en conformité des usagers du quartier de Trévoix à Bruyères le Châtel :** Autorisation est donnée au Président à signer une convention avec chaque usager et à déposer et signer le dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.
- N° 2015/22** **Acquisitions foncières pour la création de la STEP d'Arpenty, Bruyères le Châtel :** Autorisation est donnée au Président à acquérir les parcelles concernées, à indemniser l'exploitant et à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.
- N° 2015/23** **Acquisition d'un ensemble de parcelles, Leuville sur Orge :** Autorisation est donnée au Président à acquérir les parcelles concernées et à déposer les dossiers de demandes de subventions.
- N° 2015/24** **Avenant pour un marché de travaux concernant l'opération de renaturation de l'espace naturel Duparchy :** Autorisation est donnée au Président à signer les avenants correspondants aux travaux supplémentaires.
- N° 2015/25** **Reversement de pénalités à l'entreprise SEGEX :** Autorisation est donnée au Président à reverser les pénalités à l'entreprise SEGEX dans l'attente du décompte général définitif à venir.

- N° 2015/26** **Contrat d'écopaturage caprins avec Eco Terra** : Autorisation est donnée au Président à signer le contrat d'écopaturage avec l'entreprise Eco Terra pour une durée de 3 ans.
- N° 2015/27** **DIG et travaux visant le démantèlement de 7 ouvrages hydrauliques sur l'Orge** : Autorisation est donnée au Président à déposer les dossiers de demandes de subventions et à signer tous les documents relatifs aux consultations et aux marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux.
- N° 2015/28** **Résiliation d'un marché attribué à l'entreprise SEGEX et avenant de prix au marché à bons de commande « Allées et voiries » passé avec l'entreprise Essonne TP** : Autorisation est donnée au Président à résilier le marché et verser à l'entreprise SEGEX les indemnités de résiliation et à signer l'avenant de prix nouveaux relatif au marché avec l'entreprise Essonne TP.
- N° 2015/29** **Liste des marchés pour l'année 2014** : Le Bureau syndical prend acte de la liste de marchés pour l'année 2014.

Le Comité Syndical prend acte des délibérations du Bureau du 2 avril 2015.

Informations préalables du Président

François CHOLLEY évoque la réunion de la CDCI (Commission départementale de coopération intercommunale) qui s'est tenue le 19 mai dernier. Le Préfet avait inscrit à l'ordre du jour la fusion des 4 syndicats de l'Orge (SIVOA, SIBSO, SIA, ET SIAH, les 2 derniers étant situés sur la Prédecelle). Plusieurs élus ont demandé que des discussions, pour dégager un consensus, aient lieu au préalable. Le Préfet a donc retiré ce point de l'ordre du jour en précisant que s'il n'a pas de proposition de fusion et de gouvernance avant l'automne, il le représenterait à la CDCI.

Un groupe de travail va ainsi se mettre en place pour faire des propositions de rationalisation de la carte des syndicats de rivière et d'assainissement non seulement sur l'Orge mais sur tout le département.

1 - Convention avec le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse

Rapporteur : François CHOLLEY

Il existe de nombreuses convergences d'intérêts et d'actions entre le SIVOA et le PNR portant sur les milieux naturels et tout particulièrement les milieux aquatiques et zones humides, leur biodiversité et paysages associés et leur mise en valeur par l'aménagement de cheminements, de promenades et animations l'environnement.

La convention propose d'organiser un partenariat administratif, technique et opérationnel entre le SIVOA et le PNR dans les domaines d'intervention et sur les territoires qui leur sont communs afin de garantir la cohérence et la complémentarité des actions.

François CHOLLEY précise qu'il a rencontré le Président du Parc, Monsieur VANDEWALLE. Celui-ci est demandeur d'une convention devant le vide juridique quant au rôle des PNR vis-à-vis de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cette convention présente l'avantage d'organiser la transparence et le travail en commun entre le parc et le Syndicat sans nécessiter la modification des statuts.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention avec le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

2 - Rapport de développement durable 2014

2 - Rapport de développement durable 2014

Rapporteur : François CHOLLEY

Le document est remis et présenté en séance.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte du Rapport annuel 2014 sur le Développement durable.

3 - Présentation des rapports annuels d'assainissement 2014

Rapporteur : Nicolas FOUQUE

Présentation des rapports annuels 2014 sur l'exploitation des stations d'épuration de Courson Monteloup, Fontenay Les Briis et Mulleron

Présentation des rapports annuels 2014 sur l'exploitation des réseaux des 8 communes dont la collecte a été transférée

Présentation du rapport annuel 2014 sur l'exploitation des réseaux syndicaux

Christian SCHOETTL suggère d'ajouter à la comparaison des stations d'épuration, le coût rapporté au mètre cube.

François CHOLLEY demande d'assortir les dépenses aux subventions obtenues.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte des rapports annuels d'assainissement 2014.

4 - Budget Rivière – budget supplémentaire 2015

Rapporteur : Thierry DEGIVRY

Section de Fonctionnement

Le Budget supplémentaire permet la reprise des résultats de 2014.

L'excédent de fonctionnement reporté est réaffecté à l'investissement.

Recettes de fonctionnement : + 100 000,00 €

Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 100 000,00 €

Dépenses de fonctionnement : + 100 000,00 €

Chapitre 011 – Dépenses à caractère général 19 841,00 €

Chapitre 66 – Charges financières 3 000,00 €

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement 77 159,00 €

Section d'Investissement

Le BS intègre pour l'essentiel les restes à réaliser de 2014. Les marges de manœuvres sont utilisées à réduire le montant des emprunts envisagés.

Recettes d'investissement : + 1 675 842,60 €

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé 300 131,35 €

1068 – Transfert excédent Boissy 43 748,05 €

Chapitre 001 - Résultat d'investissement reporté 351 084,78 €

Chapitre 13 – Subventions 30 000,00 €

<i>dont Travaux Canyon - 50 0000 €</i>	
<i>dont Acquisition parcelle Leuville +60 000 €</i>	
<i>dont remboursement travaux EP + 20 000 €</i>	
Chapitre 16 – Emprunts	- 490 203,40 €
(emprunts 2015 réduits à 1 581 k€ après le BS)	
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	77 159,00 €
Restes à réaliser 2014 :	1 363 922,82 €

En dehors de la reprise des résultats et des Restes à Réaliser 2014, seuls quelques ajustements de crédits sont inscrits.

<u>Dépenses d'investissement :</u>	+ 1 675 842,60 €
Chapitre 20 – Frais d'études	6 156,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	126 344,00 €
<i>dont Acquisitions foncières + 90 000 €</i>	
<i>dont travaux EP (neutre D = R) : + 20 000 €</i>	
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	- 216 500,00 €
<i>dont parking Perray (coût inférieur au budgété) – 70 000 €</i>	
<i>dont parking Trévoix (coût inférieur au budgété) – 80 000 €</i>	
<i>dont travaux Canyon (report en 2016) - 150 000 €</i>	
<i>dont méandre Leuville et mare Nadot + 83 500 €</i>	
Restes à réaliser 2014 :	1 759 842,60 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le budget supplémentaire 2015 pour le Budget rivière.

5 - Budget assainissement - Budget Supplémentaire 2015

Rapporteur : Thierry DEGIVRY

Section de Fonctionnement

Il s'agit d'ajustements. Le virement à la section d'investissement est privilégié.

<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	+ 96 580,63 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général	27 300,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 750,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles (annulation titres)	24 000,00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	43 530,63 €
<u>Recettes de fonctionnement :</u>	+ 96 580,63 €
Chapitre 74 – Dotation et participation (prime station Fontenay)	14 441,00 €
Chapitre 75 – Autres produits gestion courante (refacturation EP)	25 749,63 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels (remboursement contentieux)	56 390,00 €

Section d'Investissement

Les principaux montants concernent la reprise des résultats et des Restes à Réaliser 2014. Par ailleurs, les travaux diminuent de 600 000 € tant en dépenses qu'en recettes.

<u>Recettes d'investissement :</u>	+ 4 027 846,11 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	448 902,21 €
Chapitre 13 – Subventions	- 617 325,73 €

dont refonte STEP Fontenay (report en 2016 - 175 k€)
dont STEP Janvry Bourg (report en 2016 - 100 k€)
dont réhabilitation antenne Boissy (report partiel en 2016 - 225 k€)

Chapitre 16 – Emprunts	- 52 536,62 €
(emprunts 2015 réduits à 3 348 k€ après le BS)	
238 – Avances et acomptes versés (neutre)	100 000,00 €
4582 – Opération pour compte de tiers (neutre)	19 238,00 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	43 530,63 €
Restes à réaliser 2014	4 086 037,62 €

Dépenses d'investissement : + 4 027 846,11 €

Chapitre 16 – Emprunts	30 500,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	54 900,00 €
dont STEP Charmoise 40 900 €	
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	- 630 996,00 €
dont refonte STEP Fontenay (report en 2016) – 250 000 €	
dont STEP Janvry Bourg (report en 2016) – 300 000 €	
dont réhabilitation antenne de Boissy (report partiel en 2016) – 450 000 €	
dont réseaux intercommunaux Charmoise + 322 000€	
238 – Avances et acomptes versés (neutre)	100 000,00 €
4581 – Opération pour compte de tiers (neutre)	19 238,00 €
001 – Déficit antérieur reporté	391 017,06 €
Restes à réaliser 2014 :	4 063 187,05 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le budget supplémentaire 2015 pour le Budget assainissement.

6 - Budget régie - Budget Supplémentaire 2015

Rapporteur : Thierry DEGIVRY

Dépenses d'exploitation: + 9 061,11 €

Chapitre 012 – Mise à disposition de personnel	8 061,11 €
Chapitre 67 – Subvention APSO	1 000,00 €

Recettes d'exploitation: + 9 061,11 €

Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté 9 061,11 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le budget supplémentaire 2015 pour le Budget régie.

7 - Budgets collectes - Budgets Supplémentaires 2015

Rapporteur : Thierry DEGIVRY

Seuls six budgets collecte font l'objet d'un Budget Supplémentaire (il n'y a pas encore la possibilité de reprendre les résultats 2014 pour Ollainville et la Ville du Bois, transférés en janvier 2015).

BUDGET BOISSY-SOUS-ST-YON

Section de Fonctionnement

Le virement à la section d'investissement est privilégié.

Dépenses de fonctionnement :	+ 28 079,56 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	24 576,56 €
Chapitre 68 – Dotation aux amortissements	3 503,00 €

Recettes de fonctionnement :	+ 28 079,56 €
-------------------------------------	----------------------

Chapitre 70 – Redevances	- 15 423,00 €
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté	41 837,56 €
Chapitre 77 – Amortissement des subventions (op. ordre)	1 665,00 €

Section d'Investissement

Des crédits sont disponibles pour les opérations à venir (69 k€).

Dépenses d'investissement :	+ 141 854,58 €
------------------------------------	-----------------------

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles (TVA)	3 902,18 €
Chapitre 23 – Immobilisations (épargne travaux à venir)	69 126,30 €
Chapitre 10 – Reprise déficit investissement 2012	43 748,05 €
Chapitre 040 – Amortissement des subventions (op. ordre)	1 665,00 €
Chapitre 041 – Créance sur transfert droits TVA (neutre)	3 902,18 €
Restes à réaliser 2014	19 510,87 €

Recettes d'investissement :	+ 141 854,58 €
------------------------------------	-----------------------

Chapitre 040 – Amortissements	3 503,00 €
Chapitre 041 – Créance sur transfert droits TVA (neutre)	3 902,18 €
Chapitre 27 – TVA travaux en cours	3 902,18 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	24 576,56 €
Chapitre 001 – Excédent antérieur reporté	105 970,66 €
Restes à réaliser 2014	0,00 €

BUDGET BRUYERES-LE-CHATEL

Section de Fonctionnement

Le virement à la section d'investissement est privilégié.

Dépenses de fonctionnement :	+ 29 288,21 €
-------------------------------------	----------------------

Chapitre 011 – Charges à caractère général	150,00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	28 673,21 €
Chapitre 042 – Dotations aux amortissements	465,00 €

Recettes de fonctionnement :	+ 29 288,21 €
-------------------------------------	----------------------

Chapitre 70 - Produits des services	3 000,00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnel	16 576,08 €
Chapitre 042 - Amortissement des subventions	21,00 €
Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté :	9 691,13 €

Section d'Investissement

<u>Dépenses d'investissement :</u>	+ 422 462,47 €
Chapitre 23 - Immobilisations (dont 19 184,83 € TVA)	35 984,83 €
Chapitre 042 - Amortissement des subventions	21,00 €
Chapitre 041 - Créance sur transfert droits TVA (neutre)	19 184,83 €
Chapitre 16 – Emprunts	3 500,00 €
Chapitre 001 – Déficit antérieur reporté	267 847,67 €
Restes à réaliser 2014	95 924,14 €
<u>Recettes d'investissement :</u>	+ 422 462,47 €
Chapitre 16 – Emprunts	- 12 975,40 €
Chapitre 27 – TVA travaux en cours	19 184,83 €
Chapitre 040 – Amortissements	465,00 €
Chapitre 041 – Créance sur transfert droits TVA (neutre)	19 184,83 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	28 673,21 €
Restes à réaliser 2014 (dont emprunt 80 k€)	367 930,00 €

BUDGET COURSON-MONTELOUP

Section de Fonctionnement

<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	+ 560,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	10,00 €
Chapitre 68 – Dotation aux amortissements	550,00 €
<u>Recettes de fonctionnement :</u>	+ 560,00 €
Chapitre 70 - Redevances	3 560,00 €
Chapitre 74 – Subventions	- 13 500,00 €
Chapitre 77 – Amortissement des subventions	500,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	10 000,00 €

Section d'Investissement

Les marges de manœuvre permettent de réduire le recours prévisionnel à l'emprunt.

<u>Dépenses d'investissement :</u>	+ 27 520,00 €
Chapitre 040 – Amortissement des subventions	500,00 €
Chapitre 041 – Opération d'ordre (neutre)	27 020,00 €
Restes à réaliser 2014	0,00 €
<u>Recettes d'investissement :</u>	+ 27 520,00 €
Chapitre 040 – Amortissements	550,00 €
Chapitre 041 – Opération d'ordre (neutre)	27 020,00 €
Chapitre 16 - Emprunt (reste 299 k€ après BS)	- 22 362,96 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	13 063,53 €
001 – Excédent d'investissement reporté	9 249,43 €
Restes à réaliser 2014	0,00 €

BUDGET FONTENAY-LES-BRIIS

Section de Fonctionnement

Le virement à la section d'investissement est privilégié.

<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	+ 10 000,00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	10 000,00 €
<u>Recettes de fonctionnement :</u>	+ 10 000,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	10 000,00 €

Section d'Investissement

Les marges de manœuvre permettent de réduire le recours prévisionnel à l'emprunt.

<u>Dépenses d'investissement :</u>	+ 19 414,00 €
Chapitre 23 - Travaux	19 414,00 €
Restes à réaliser 2014	0,00 €
<u>Recettes d'investissement :</u>	+ 19 414,00 €
Chapitre 13 – Subventions	- 44 600,00 €
Chapitre 16 - Emprunt (reste 160 k€ après BS)	- 176 200,00 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	10 000,00 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	76 621,83 €
Chapitre 001 – Excédent antérieur reporté	153 592,17 €
Restes à réaliser 2014	0,00 €

BUDGET JANVRY

Section de Fonctionnement

<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	+ 3 479,19 €
023 – Virement à la section d'investissement	3 479,19 €
<u>Recettes de fonctionnement :</u>	+ 3 479,19 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	3 479,19 €

Section d'Investissement

<u>Dépenses d'investissement :</u>	+ 377 019,19 €
Chapitre 23 –Travaux (épargne travaux à venir)	4 433,52 €
001 – Déficit antérieur reporté	352 418,17 €
Restes à réaliser 2014	20 167,50 €
<u>Recettes d'investissement :</u>	+ 377 019,19 €
021 – Virement de la section d'investissement	3 479,19 €

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	21 000,00 €
Restes à réaliser 2014 (dont 204 k€ d'emprunts)	352 540,00 €

BUDGET LINAS

Section de Fonctionnement

Le virement à la section d'investissement est privilégié.

Dépenses de fonctionnement : **+ 10 000,00 €**

Chapitre 011 – Charges à caractère général **1 800,00 €**

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement **8 200,00 €**

Recettes de fonctionnement : **+ 10 000,00 €**

002 - Excédent de fonctionnement reporté **10 000,00 €**

Section d'Investissement

Des crédits sont disponibles pour les opérations à venir (131 k€).

Dépenses d'investissement : **+ 283 944,71 €**

Chapitre 20 – Etudes **3 541,89 €**

Chapitre 21 - Travaux (dont 131 k€ épargne travaux à venir) **134 863,92 €**

Chapitre 041 – Créance sur transfert droits TVA (neutre) **6 738,08 €**

001 – Déficit d'investissement reporté **105 110,44 €**

Restes à réaliser 2014 **33 690,38 €**

Recettes d'investissement : **+ 283 944,71 €**

Chapitre 041 - Créance sur transfert droits TVA (neutre) **6 738,08 €**

Chapitre 27 - TVA travaux en cours **6 738,08 €**

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement **8 200,00 €**

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé **21 263,55 €**

Restes à réaliser 2014 **241 005,00 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les budgets supplémentaires 2015 pour les communes de Boissy sous Saint Yon, Bruyères le Châtel, Fontenay les Briis, Linas, Courson Monteloup et Janvry pour les Budgets collecte.

8 - Reprise des résultats 2010 à 2012 du budget Collecte de Longpont-sur-Orge

Rapporteur : Thierry DEGIVRY

La commune de Longpont-sur-Orge a transféré sa compétence assainissement au Syndicat de l'Orge le 1er janvier 2010.

Pour les exercices 2010 et 2011, le budget collecte de Longpont-sur-Orge était intégré dans le budget assainissement du Syndicat. Lorsque le budget collecte de Longpont-sur-Orge a fait l'objet d'un budget annexe au 1er janvier 2012, le déficit d'investissement n'a pas pu être transféré du budget assainissement au budget collecte de Longpont-sur-Orge. Ce déficit d'investissement a été intégré dans le budget Rivière, budget principal du Syndicat. Ce déficit d'un montant de 101 907,27€ doit être remboursé par la commune de Longpont-sur-Orge.

Au 1er janvier 2013, la commune de Longpont-sur-Orge a intégré la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge (CAVO) qui dispose de la compétence obligatoire assainissement entraînant le transfert de cette compétence à cette intercommunalité.

Le compte administratif de 2012 du budget collecte de Longpont-sur-Orge géré par le SIVOA fait état d'un excédent de fonctionnement de 362 163,45€ ainsi que d'un déficit d'investissement de 290 809,63€, que le Syndicat de l'Orge doit reverser à la commune de Longpont-sur-Orge.

En accord avec la Trésorerie de Savigny-sur-Orge, la commune de Longpont-sur-Orge reversera au Syndicat de l'Orge la somme de 30 553,45 € au vu d'un titre de recette émis au compte 778 : autres produits exceptionnels.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, vote la reprise des résultats du budget de Longpont sur Orge.

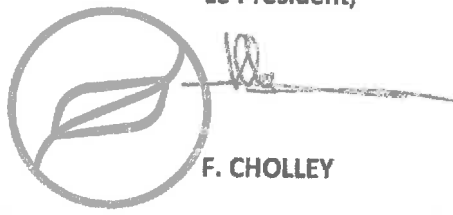
9 - Question diverse

Monsieur CHOLLEY présente le projet de calendrier des réunions du Syndicat pour le second semestre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h30.

Le Secrétaire,

C. PONS
SYNDICAT DE L'ORGE

Le Président,

F. CHOLLEY
SYNDICAT DE L'ORGE